

Modifications 1982

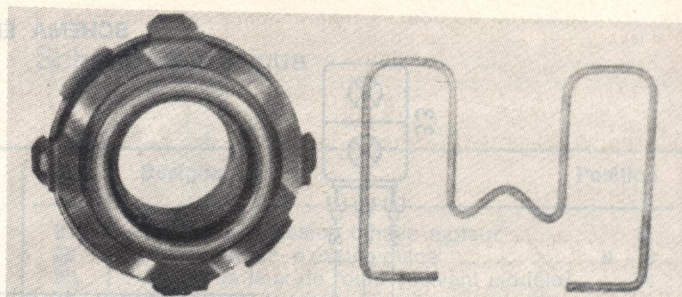
Embrayage

Depuis février 1982, les véhicules Dyane 4 et 6 sont équipées d'un mécanisme d'embrayage à diaphragme.

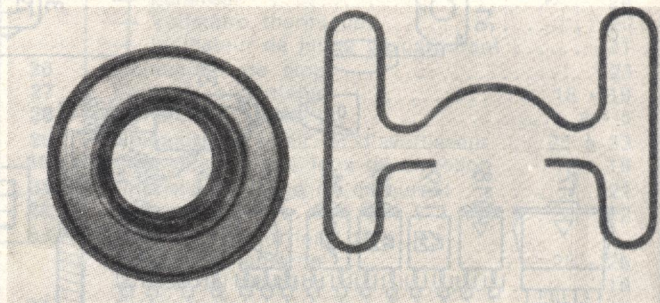
Cette nouvelle disposition entraîne les modifications suivantes :

- nouveau volant moteur, allégé, avec pions de centrage,
- nouveau disque à moyeu fixe ($\varnothing = 160$ mm — 18 cannelures) (fig. 1),
- nouvelles butée et agrafe de butée (fig. 2 et 3),
- nouvel arbre primaire (longueur des cannelures d'entraînement du disque augmentée ; absence de logement de clavette) (fig. 4).

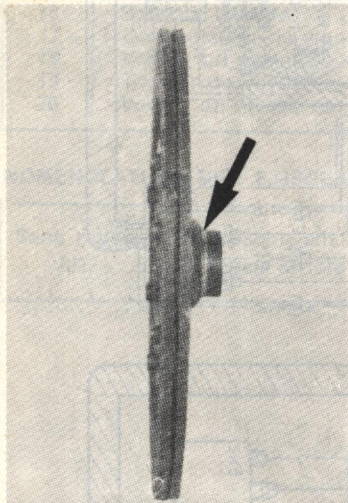
Remarque. — Il est possible de monter le nouvel arbre primaire sur les anciennes boîtes de vitesses, sans embrayage centrifuge, en conservant l'embrayage à linguets. Les autres pièces constitutives de la nouvelle disposition (volant moteur, mécanisme à diaphragme, disque, butée et agrafe) ne sont pas interchangeables avec celles de l'ancienne.



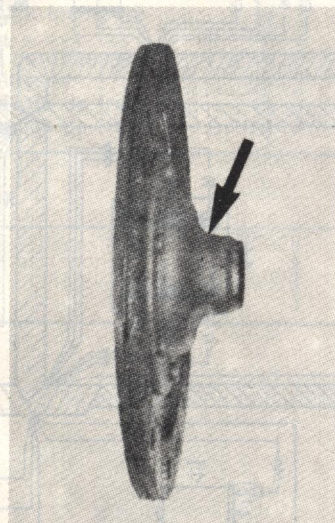
Nouvelle butée et nouvelle agrafe
(Fig. 2)



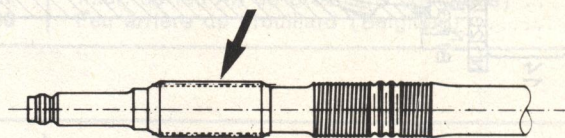
Ancienne butée et ancienne agrafe
(Fig. 3)



Nouveau disque
(Fig. 1)



Ancien disque



Nouvel arbre primaire



Ancien arbre primaire
(Fig. 4)